

CEI-Bois défend son industrie



La Confédération Européenne des Industries du Bois est née en 1952. Une des langues véhiculaires au sein de l'organisation a longtemps été le français, remplacé aujourd'hui par l'Anglais; son siège est à Bruxelles. L'objectif principal, toujours d'actualité, étant la volonté de faire valoir les intérêts de l'industrie européenne du bois auprès des **instances internationales et européennes en particulier**. A l'époque,

les politiques de reboisement très actives de certains pays et notamment la France, ont appuyé cette impulsion en donnant une forme européenne à l'organisation. Il était en effet très important de se rapprocher à cette toute nouvelle organisation qui s'annonçait puissante : l'Union Européenne.

En 2020, CEI-Bois ,dont le président est **Anders EK** (ancien dirigeant du groupe industriel suédois SCA), a plus que jamais sa raison d'être face aux enjeux auxquels l'industrie du bois est confrontée, notamment avec les multiples dossiers liés aux changements climatiques.



Merci à Margherita MICELI (en charge, entre autres, des dossiers «durabilité» et «commerce» CEI-Bois) ainsi qu'à Patrizio ANTONICOLI (Secrétaire Général de CEI-Bois) d'avoir consacré un peu de leur temps à cette Une du Forest Time sur les Institutions européennes de la forêt.



COMMENT EST CONSTITUÉ CEI-BOIS ?

21 adhérents composent CEI-Bois dont des Organisations nationales (15 pays sont représentés) et des Organisations sous-sectorielles européennes comme par exemple l'Organisation Européenne des Scieurs. Les secteurs vont donc des scieurs aux commerçants en bois en passant par l'imprégnation et le traitement du bois ou bien encore l'emballage. Les pays sont souvent représentés par leurs Fédérations Nationales comme le Portugal avec la Fédération Nationale Portugaise du Bois et de l'Ameublement (AIMMP).



La CEI-Bois comprend également un Établissement public à caractère industriel et commercial (aujourd'hui devenu une SA) : la SNCF qui en France produit et traite ses traverses en bois. SNCF, seul membre français de la CEI-Bois, est aussi adhérente de l'organisation qui représente le secteur de l'imprégnation du bois (WEI), à son tour membre de CEI-Bois.

Chaque pays a son histoire quant à ses industries et comporte des spécificités qu'il s'agira d'aligner sur les objectifs de l'ensemble des membres, notamment dans les différents groupes de travail qui soutiennent techniquement le rôle d'influence de CEI-

Bois dans les politiques européennes et cela tout aussi bien au niveau du Parlement européen.

“

Car l'objectif est bien là.

LES OBJECTIFS DE CEI-BOIS?

Patrizio ANTONICOLI l'affirme : "l'objectif principal de CEI-Bois est avant tout de parler d'une même voix auprès des Institutions Européennes pour influencer lois et prises de décisions en matière de forêt et de son industrie et économie. La politique de développement de la CEI-Bois est bien de représenter tous les pays membres même si le sud de l'Europe, avec l'Espagne et l'Italie en premier, est encore sous-représenté dans la Confédération. Derrière le travail de la CEI-Bois, il y a les motivations de tous les industriels européens et le défi est bien de pouvoir parler d'une même voix. Il en va de la portée de la voix de l'Organisation. Et cela ne peut passer que par une représentativité géographique du secteur la plus étendue possible."

Au sein de CEI-Bois les adhérents participent à cinq groupes de travail internes à l'Organisation, sur les questions de :

- > Durabilité
- > Construction (avec de nombreux sous-groupes comme le feu, la standardisation, le lamellé-collé...)
- > Commerce
- > Relations Industrielles et Dialogue social
- > Recherche et développement

On voit donc que les adhérents de CEI-Bois sont très actifs et qu'ils se retrouvent très régulièrement à Bruxelles pour animer les travaux des différents groupes de travail : au moins 3 fois par an, par groupe. Certains adhérents participent à plusieurs groupes. L'investissement temps/énergie et économique est important. La volonté est grande de faire avancer la question du matériau bois comme définitivement stratégique et notamment comme réponse concrète aux défis posés par le **réchauffement climatique**.

UNE STRATÉGIE POUR UN SECTEUR CONCURRENCÉ

La Confédération Européenne de l'Industrie du Bois est persuadée depuis toujours que l'avenir de son Industrie réside aussi dans le soutien déterminé à une gestion durable des forêts. De ce fait, elle se sent tout à fait capable de relever le défi du changement climatique car c'est un secteur qui depuis toujours propose des solutions concrètes pour atteindre l'objectif d'une industrie totalement décarbonisée à l'horizon 2050; et cela notamment par l'utilisation massive du bois dans la construction, une application qui est en train de connaître un formidable développement.

Patrizio ANTONICOLI rappelle le d'ailleurs : "Aucune industrie comme celle du bois, n'est capable de donner de réponse aussi immédiate et crédible aux défis posés par le réchauffement climatique. Tout le monde connaît l'efficacité des forêts dans le captage du CO2. En remplaçant les produits d'origine fossile, le bois offre ainsi la meilleure des solutions sans oublier qu'il est une ressource naturelle. C'est un matériau versatile, sain, réutilisable, recyclable et dont les multiples applications extérieures comme intérieures - notamment dans la construction - protègent et apaisent.»



“

Effectivement, il existe une réelle bio-économie autour du bois, ce qui semble être la solution pour se diriger vers une économie décarbonisée.

Pour ce faire, il est nécessaire de faire entendre d'une voix commune l'industrie du bois, ce que CEI-Bois s'emploie à faire en développant des positions communes avec des industries «proches» comme celle du papier et avec d'autres parties prenantes du secteur comme les propriétaires forestiers (privés et d'état).

CEI-Bois est un acteur capables de trouver les arguments pertinents pour aller frapper à la porte de la commission Européenne. Et c'est là la principale mission de la Confédération : faire du «lobbying», autrement dit transmettre aux Institutions les préoccupations et les caractéristiques d'un secteur afin d'éviter que les initiatives réglementaires le pénalisent.

LE BOIS ET LE DÉFI CLIMATIQUE DES INDUSTRIELS

“

Nous considérons qu'il est possible de concilier une économie saine et une croissance raisonnable qui n'altèrent pas l'équilibre environnemental tout en se dirigeant vers l'objectif émissions 0 de 2050,

rappelle Patrizio ANTONICOLI. « Notre action est reconnue, appréciée et nous sommes davantage consultés en amont des lois par la commission européenne, ce qui est une véritable avancée ».

Margherita MICELI rappelle que la prise de conscience de l'importance du bois dans le défi climatique a été progressive. Mais en 2020 la filière forêt/bois est plus que jamais au cœur des préoccupations.

Il y a 15 ans de cela, CEI-Bois avait réalisé une publication intitulée «Luttez contre le changement climatique : utilisez le bois» qui eut à l'époque un vif succès. La publication vient d'être actualisée avec le titre «Bois. Construisons la bioéconomie» mais sa portée et son ambition restent identiques (<http://www.cei-bois.org/wp-content/uploads/2019/10/Wood-Building-the-Bioeconomy-Final-Version-22.10.2019-1.pdf>).

Aujourd'hui CEI-Bois travaille sur plusieurs objectifs que sont le développement de nouveaux marchés, la maîtrise de sa matière première notamment par la promotion de la gestion durable de la forêt, la recherche et le développement avec une attention particulière vers la dimension sociale et la mise à jour de travailleurs qualifiés et motivés pour intégrer l'industrie du bois. Car cette industrie est riche de plus d'un million de salariés qui animent près de 180.000 entreprises qui génèrent à leur tour 144 milliards d'Euros de chiffre d'affaires.

Écrit par **Stéphanie Bonnet**